

Règles : le collège, un nouvel espace réglé

Fiche méthode

(EMC 6^e · Respecter des règles et en comprendre la finalité)

La démarche face à une situation au collège

1. **Je décris la situation.** Que se passe-t-il, qui est concerné ?
2. **Je cherche la bonne personne.** Qui, dans la communauté scolaire, s'occupe de ce problème ?
3. **J'utilise le bon outil.** Emploi du temps, agenda, carnet de liaison.
4. **J'explique la règle.** Qui protège-t-elle, et pourquoi ?

Le réflexe — savoir à qui s'adresser fait partie du métier d'élève.

Étape 1 · Trouver la bonne personne

Réflexe — leçon → professeur ; absence, conflit → CPE ; santé → infirmerie ; livre → CDI ; orientation → psychologue de l'Éducation nationale.

Exemple. Un camarade est mis à l'écart dans la cour depuis plusieurs jours.

Je préviens un **assistant d'éducation** ou le **CPE**, qui suit la vie scolaire et le comportement des élèves.

Attention — le professeur principal est un professeur de la classe, pas un membre de la direction.

Étape 2 · S'organiser comme un élève

Réflexe — chaque soir : agenda, emploi du temps du lendemain, sac préparé, carnet à signer.

Exemple. Un élève oublie souvent ses affaires de technologie.

Il compare son sac à l'**emploi du temps** du lendemain avant de se coucher.

Attention — noter un devoir ne suffit pas : il faut relire son agenda.

Étape 3 · Comprendre à quoi sert une règle

Réflexe — je me demande : « Qui cette règle protège-t-elle ? »

Exemple. Pourquoi faut-il toujours avoir son carnet de liaison ?

Il permet au collège de savoir qui est l'élève et à la famille d'être informée : il **protège** l'élève et fait le lien avec les parents.

Attention — une règle n'est pas une punition : elle organise la vie de tous.

Les pièges

- CPE, ce n'est pas un professeur : c'est le conseiller principal d'éducation.
- Le carnet de liaison n'est pas un carnet de punitions.
- Les agents d'entretien font aussi partie de la communauté scolaire.